

Votre vie privée est essentielle pour nous. C'est pourquoi nous nous engageons à protéger vos informations personnelles et à les traiter avec le plus grand soin. Dans ce document, nous vous expliquons en toute transparence comment nous collectons, utilisons, partageons et protégeons vos informations personnelles.

A. Responsable du traitement

GENERALI España de Seguros y Reaseguros, S.A. (« GENERALI »).

Siège social : Pl. de Manuel Gómez-Moreno, 5, 28020 Madrid (Espagne).

NIF : A48037642.

Coordonnées du Délégué à la protection des données : delegadoprotecciondatos.es@generali.com

B. Personnes intéressées

Aux fins de protection des données, cette note d'information s'adresse aux parties intéressées, aux tiers, dont les données personnelles seront traitées. Est considérée comme tiers toute personne physique autre que le Souscripteur ou l'Assuré au titre du contrat d'assurance, à l'égard de laquelle des droits et/ou obligations peuvent naître de la teneur littérale du contrat d'assurance, qu'elle y soit directement ou indirectement impliquée.

Plus précisément, la notion de tiers inclut, à titre indicatif mais sans s'y limiter, les personnes suivantes :

- Tiers lésé : toute personne physique qui a subi un préjudice à ses biens ou à ses droits ou un préjudice à ses intérêts à la suite d'un acte ou d'une omission négligente d'un Assuré.
- Bénéficiaire : personne physique désignée par le Souscripteur ou conformément à la réglementation en vigueur comme titulaire des droits à indemnisation établis dans ledit document.
- Causeur : personne physique qui cause un dommage lors d'un événement dont le risque est couvert par le contrat d'assurance.
- Impliqué : personne physique qui participe à un événement ou à un sinistre du contrat d'assurance, sans être l'Assuré ou le Souscripteur.
- Blessé : personne physique qui subit un préjudice corporel à la suite d'une interaction avec un Assuré lors d'un événement couvert par le contrat d'assurance.

C. Finalités et fondements légitimes

Les différentes finalités pour lesquelles vos données personnelles sont traitées et les fondements qui légitiment le traitement sont décrits ci-dessous :

i. Légitimation par l'exécution du contrat

- a. Effectuer les vérifications et enquêtes nécessaires pour déterminer et, le cas échéant, payer l'indemnisation, ainsi que la réserve du sinistre.
- b. Déterminer la prise en charge sanitaire et les indemnisations qui, le cas échéant, doivent être fournies au Tiers, lorsqu'elles doivent être payées.
- c. Effectuer le paiement approprié aux prestataires de soins de santé ou rembourser les frais de prise en charge sanitaire engagés par le Tiers.
- d. Communiquer les données personnelles aux compagnies de réassurance lorsque cela est strictement nécessaire à la conclusion du contrat de réassurance dans les termes prévus à l'article 77 de la loi 50/1980, du 8 octobre, sur les contrats d'assurance ou à la réalisation d'opérations connexes, entendues comme telles la réalisation d'études statistiques ou actuarielles, d'analyses de risques ou de recherches pour les clients, ainsi que toute autre activité liée ou dérivée de l'activité de réassurance.

ii. Légitimation par la conformité à une obligation juridique

- a. Gérer la résolution des plaintes et réclamations qui peuvent surgir avec GENERALI conformément à l'article 97 de la loi 20/2015 du 14 juillet sur la réglementation, la surveillance et la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance.
- b. Respect des obligations légales et réglementaires (supranationales, nationales ou locales), ainsi que communication d'informations aux autorités publiques, régulateurs ou organismes gouvernementaux découlant de ces autorités.

Dans le cadre de cette activité de conformité, GENERALI peut être amenée à communiquer un ensemble strictement nécessaire de vos données personnelles à Assicurazioni Generali SpA, société mère du Groupe, afin de contribuer au respect des obligations légales et réglementaires du Groupe Generali.

- c. Tenir les livres comptables exigés par le Code de commerce et autres dispositions applicables, ainsi que les registres des comptes, sinistres, provisions techniques, investissements, contrats de réassurance et de polices, suppléments et annulations émis, conformément à l'article 96 du décret royal 1060/2015, du 20 novembre, sur la réglementation, la surveillance et la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance.
- d. Adopter des mesures efficaces pour prévenir, empêcher, identifier, détecter, signaler et remédier aux comportements frauduleux liés aux assurances, conformément à l'article 100 de la loi 20/2015, du 14 juillet, sur la réglementation, la surveillance et la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance, y compris le traitement des données personnelles découlant des mesures raisonnablement nécessaires peuvent être prises pour détecter l'existence d'informations potentiellement frauduleuses ou de données inexactes, incorrectes ou incohérentes.
- e. Exercer le droit de crédit contre le tiers responsable conformément à l'article 43 de la loi 50/1980, du 8 octobre, sur les contrats d'assurance.
- f. Se conformer aux obligations de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et mettre en œuvre les mesures de diligence raisonnable requises par la réglementation précédente.

iii. Légitimation par intérêts légitimes de GENERALI

- a. Traitement des données personnelles dans la mesure strictement nécessaire et proportionnée pour assurer la sécurité du réseau et de l'information, pour se conformer efficacement aux obligations légales (telles que le Règlement (UE) 2022/2554 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022 relatif à la résilience opérationnelle numérique du secteur financier), pour maintenir la continuité des activités et pour sauvegarder les actifs de GENERALI.
- b. Traitement des données personnelles découlant du développement de toute modification structurelle des entreprises ou de l'apport ou du transfert d'une activité ou d'une branche d'activité commerciale, lorsque cela est nécessaire à la bonne réalisation de l'opération et, le cas échéant, pour assurer la continuité de la prestation de services.
- c. Exercer ou défendre les droits de GENERALI en justice, ainsi que ceux de ses administrateurs, représentants et actionnaires en cas de litige potentiel.
- d. Effectuer des activités statistiques et analytiques pour :
 - Effectuer des activités de contrôle.
 - Évaluer les indicateurs de risque.
 - Surveiller l'efficacité opérationnelle.
 - Améliorer nos produits d'assurance, services, processus et actifs.
- e. Transfert intragroupe : échange intragroupe d'informations entre compagnies d'assurance dans le but de remplir des obligations de surveillance, d'optimiser les ressources informatiques et d'autres fins administratives.

Pour mener à bien ces traitements, GENERALI a procédé à une évaluation appropriée, mettant en balance les droits fondamentaux de la personne concernée et les propres intérêts légitimes de GENERALI, concluant que ces droits ne sont pas affectés. Vous pouvez demander une copie des conclusions issues de ces traitements en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse indiquée à la fin de la section « A. Responsable du traitement ».

Vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'opposition à ces traitements par l'un des moyens indiqués à la section « I. Droits relatifs à la protection des données ».

Parallèlement, vous garantisiez l'exactitude des données personnelles fournies à GENERALI. GENERALI peut également vous demander périodiquement de consulter et de mettre à jour les données personnelles qu'elle conserve à votre sujet.

D. Catégories et provenance des données

GENERALI traitera uniquement les données strictement nécessaires à la réalisation des finalités décrites à la section « C. Finalités et fondements juridiques » ci-dessus. Cela inclut, à titre indicatif mais sans s'y limiter, vos données d'identification, vos coordonnées, vos données de caractéristiques personnelles, vos informations économiques et financières, les informations issues du contrat d'assurance, les données spécialement protégées (telles que les données de santé, le cas échéant), etc., que vous utilisez dans le cadre de votre relation avec nous ou avec des entités et/ou professionnels tiers avec lesquels nous avons conclu un accord, ainsi que toute autre donnée nécessaire à la réalisation de ces finalités.

Quelles que soient les données personnelles que vous fournissez, GENERALI peut traiter vos données personnelles provenant, à titre indicatif mais sans s'y limiter, du Souscripteur et/ou de l'assuré, de son avocat, des compagnies d'assurance, des systèmes communs, des systèmes sectoriels et/ ou des organismes publics, des forces de sécurité, des médecins ou centres de santé, des hôpitaux qui vous ont assisté ou examiné, conformément aux finalités et aux fondements juridiques décrits à la section « C. Finalités et fondements juridiques » ci-dessus.

Conformément à ce qui précède, GENERALI traitera les données personnelles fournies par les entités et/ou professionnels tiers susmentionnés correspondant aux catégories suivantes :

- i. Données d'identification.
- ii. Adresses postales ou électroniques.
- iii. Données financières.
- iv. Données d'identification du véhicule.
- v. Données de santé.

E. Comment nous traitons vos données personnelles

GENERALI traite vos données personnelles manuellement et automatiquement, en utilisant les meilleures solutions. Nous utilisons des systèmes statistiques et d'intelligence artificielle (IA) ainsi que des solutions analytiques. L'utilisation de l'IA nous permet d'analyser vos données personnelles plus précisément et plus rapidement, améliorant ainsi notre capacité à répondre à vos besoins spécifiques. Ces systèmes nous aident à personnaliser nos produits et services, à optimiser nos processus internes et à atteindre les finalités mentionnées à la section C, garantissant ainsi une expérience de haute qualité, conforme à la stratégie et aux intérêts généraux du Groupe Generali. Comme indiqué, nous traitons vos données personnelles uniquement lorsque cela est strictement nécessaire, en encourageant l'utilisation de données anonymisées ou agrégées dans la mesure du possible.

Dans le cadre de nos activités, nous n'utilisons jamais de processus entièrement automatisés et l'intervention humaine est toujours présente.

Afin de garantir la sécurité et la bonne prestation des services téléphoniques de GENERALI, GENERALI est susceptible d'enregistrer et d'archiver les appels téléphoniques effectués.

F. Destinataires des données

GENERALI peut partager vos données personnelles avec les autorités publiques, les régulateurs ou les organismes gouvernementaux lorsque la loi ou la réglementation l'exige.

De plus, nous vous informons que certaines données, à condition que ces communications soient nécessaires au traitement de la réclamation et conformément aux finalités et aux fondements légitimes décrits à la section « C. Finalités et fondements légitimes » ci-dessus, peuvent être communiquées à :

- Sociétés du Groupe Generali.
- Organismes d'assurance, de coassurance et de réassurance.
- Banques et institutions financières.

- Prestataires de services professionnels :

Plus précisément, vos données personnelles peuvent être communiquées, le cas échéant, à différentes catégories de destinataires, qui incluent, à titre indicatif mais sans s'y limiter, les experts ou autres professionnels similaires, les garages de réparation automobile, les avocats, les avoués et les notaires, les détectives, les demandeurs, les centres de soins médicaux et hospitaliers, les experts médicaux, les gestionnaires de rééducation, les gestionnaires d'accidents collectifs, les gestionnaires de fonds de pension, les gestionnaires d'archives documentaires, les entreprises de sauvetage, les inspecteurs de dépannage, les reconstructeurs et les enquêteurs sur les causes, les sociétés d'assistance routière, les casses automobiles, les sociétés de gestion de sinistres et contrats.

De même, elles pourront être communiquées, le cas échéant, à d'autres prestataires de services, qu'il s'agisse de sociétés du Groupe Generali ou d'entreprises externes, des secteurs suivants : audit et certification, consulting, conservation et numérisation de documents, gestion de la correspondance, signature électronique, gestion administrative et service client, finance, téléphonie, informatique, développement technologique et/ou plateformes en ligne, et réalisation d'enquêtes sur la qualité des services.

Selon l'activité exercée, les destinataires susmentionnés pourront agir en qualité de sous-traitants, de responsables du traitement ou de coresponsables du traitement. Lorsque vos données sont transmises à Assicurazioni Generali SpA, dans l'exercice de ses fonctions de société mère, celle-ci agit en qualité de responsable du traitement.

G. Transferts internationaux

En règle générale, nous ne transférons pas de données vers des pays situés hors de l'Espace économique européen (EEE).

Toutefois, dans la limite des finalités indiquées ci-dessus, nous pouvons transférer des données personnelles à des tiers ou à des autorités publiques sur demande, y compris vers des pays situés hors de l'EEE. Dans tous les cas, les transferts seront effectués conformément à la législation applicable, aux accords internationaux applicables et avec des garanties appropriées et adéquates (par exemple, vers des pays jugés adéquats par la Commission européenne ou par l'adoption de clauses contractuelles types approuvées par la Commission européenne).

Le Client peut obtenir une copie des mesures requises par GENERALI en contactant le Délégué à la protection des données à l'adresse indiquée à la fin de la section A.

H. Conservation des données personnelles

Chez GENERALI, nous conserverons vos données afin de remplir les obligations contractuelles et légales découlant de votre relation avec GENERALI. Une fois ces obligations expirées, nous conserverons vos données bloquées pendant les délais de conservation ou de prescription prévus par la loi. Passé ce délai, nous les détruirons.

La législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme prévoit notamment l'obligation de conserver les données pendant dix ans, après expiration du délai de prescription des actions découlant du contrat conclu entre les parties.

Les critères utilisés par GENERALI pour établir les délais de conservation de vos données ont été déterminés conformément aux exigences de la législation, de la réglementation et des directives réglementaires applicables, ainsi qu'aux exigences opérationnelles de GENERALI relatives à la bonne gestion de ses relations avec les tiers.

I. Droits relatifs à la protection des données

Nous vous informons que conformément à la législation en vigueur, vous avez le droit d'exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition, ainsi que le droit d'effacement, de limitation du traitement et le droit à la portabilité des données, en fournissant une preuve d'identité à l'adresse suivante : GENERALI España de Seguros y Reaseguros, S.A., Pl. de Manuel Gómez-Moreno, 5. 28020 Madrid, ou par courrier électronique à dataprotection.es@generalali.com.

GENERALI facilitera l'exercice des droits suivants sur vos données personnelles :

- Accès : obtenir vos données personnelles traitées par GENERALI.
- Rectification : demander la rectification de vos données inexactes ou incomplètes.
- Effacement : demander l'effacement de vos données lorsque, entre autres raisons, elles ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées.
- Limitation du traitement : dans certaines circonstances, vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données, auquel cas nous ne conserverons que les données pour lesquelles vous avez demandé la limitation du traitement pour l'exercice ou la défense de réclamations légales.
- Opposition : dans certaines circonstances et pour des raisons liées à votre situation particulière, vous pouvez vous opposer au traitement de vos données, auquel cas nous cesserons de les traiter, sauf pour des raisons légitimes impérieuses, ou pour l'exercice ou la défense d'éventuelles réclamations. De même, vous avez le droit de vous opposer, à tout moment, à la réalisation d'actions ou de communications commerciales et/ou publicitaires.
- Portabilité : dans certaines circonstances, vous pouvez recevoir vos données personnelles dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, ou demander leur transmission à un autre responsable du traitement lorsque cela est techniquement possible.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur vos droits en contactant l'Agence espagnole de protection des données, auprès de laquelle vous avez le droit de déposer une plainte si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés. L'Agence est sise Calle Jorge Juan, 6, 28001, Madrid.

Changements et mises à jour de la déclaration de confidentialité

Compte tenu des éventuelles modifications des lois applicables en matière de confidentialité, GENERALI est susceptible de mettre à jour la présente déclaration de confidentialité, en tout ou partie. Toute modification ou mise à jour sera communiquée conformément aux lois applicables et publiée sur le site Web de GENERALI : <https://www.generalali.es/quienes-somos/privacidad>